

Maître Prescillia RONGEAT, Avocate au Barreau des Hauts-de-Seine
demeurant Tour First – 1 place des Saisons, 92037 PARIS LA DEFENSE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES le JEUDI 4 FEVRIER 2021 à 14 Heures

EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de NANTERRE,
siégeant à l'Extension du Palais de Justice de NANTERRE, 6 rue Pablo-Neruda, salle B, au rez-de-chaussée

Dans un ensemble immobilier sis à **CLAMART (92)**

40-42-44 rue de la Noise et impasse Bellevue

Cadastré section AH numéro 133 « Rue de la Noise » pour une contenance de 76 ca et AH numéro 282
« 40 impasse Bellevue » pour une contenance de 49 a 10 ca - Soit une contenance totale de 49 a 86 ca

Et plus précisément **40 rue de la Noise**

LOT 2 : Dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, porte au fond à droite, **UN APPARTEMENT de trois pièces principales** comprenant selon procès-verbal de constat dressé le 25 juin 2020 par Maître José BRAUN, Huissier de Justice associé au VESINET (78) : une entrée, un séjour, deux chambres, une cuisine, un couloir, une salle de bain, un w.-c., des placards
SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **60,03 m²** - Et les 1.182/98.500^{èmes} des P.C.G.

LOT 86 : Dans le bâtiment A, au sous-sol, **UNE CAVE** individuelle numéro 2A. Et les 5/98.500^{èmes} des P.C.G.

LOT 228 : Au rez-de-chaussée, **UN PARKING extérieur**, numéro 18. Et les 30/98.500^{èmes} des P.C.G.

► **Les lieux sont OCCUPES**

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES sis 40-42-44 rue de la Noise - 92140 CLAMART**, agissant poursuites et diligences de son syndic, le Cabinet JMJ Immobilier Sud de Seine, S.A.S. (société à associé unique) au capital de 10.000 Euros, ayant son siège social à CHÂTILLON (92320), 17 rue Gabriel Péri, immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 817 550 056, pris en la personne de son représentant légal, domicilié audit siège en cette qualité. Ayant pour Avocat Maître Prescillia RONGEAT, Avocate au Barreau des Hauts-de-Seine

MISE A PRIX : 96.000 Euros (Quatre-vingt-seize mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de NANTERRE.

Fait et rédigé à PARIS LA DEFENSE (92), le 7 décembre 2020, par l'Avocat poursuivant, signé : Maître Prescillia RONGEAT

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NANTERRE, Extension du Tribunal, 6 rue Pablo Neruda, entre 9 H 30 et 11 H 30, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/00079

- A **Maître Serge PELLETIER** membre associé de RESCUE, Société d'Avocats, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 17 rue Dumont d'Urville, 75116 PARIS, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, consultable sur l'URL : <https://rescue.law/expertises/droit-immobilier/nos-ventes-en-cours/>

- A **Maître Prescillia RONGEAT**, Avocate au Barreau des Hauts-de-Seine, demeurant Tour First – 1 place des Saisons, 92037 PARIS LA DEFENSE

Sur les lieux pour visiter le VENDREDI 22 JANVIER 2021 à 10 Heures (Port du masque obligatoire)